

Du doute dans l'air...

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edito romand

La FSPC est née, et alors?

L'assemblée constitutive du 25 août dernier a porté sur les fonts baptismaux la Fédération suisse pour la protection civile. Malgré quelques réticences, ou résistances, d'un certain nombre d'irréductibles «Neinsager» (ce n'est qu'une expression empruntée à nos compatriotes allemands qui veut bien dire ce qu'elle veut dire...), la logique l'a emporté. Tant mieux. Sur la forme en tout cas. Ce premier succès, si l'on peut dire, est à mettre au crédit de tous les membres des deux comités qui ont œuvré, sans compter leur temps, à rassembler deux entités fondamentalement différentes (et nous pesons nos mots) dans leur mode de fonctionnement, voire dans leur mode de pensée. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Sur le fond, il reste pourtant un goût un peu amer, et on peut le comprendre de la part de nos amis de l'ASOPC. Une question simple, et ce n'est pas la seule de nos partenaires à part entière, et qui peut se résumer de la façon suivante: comment justifier auprès de leurs communautés de communes une augmentation (très) substantielle de leurs cotisations? Quels arguments peuvent-ils avancer à leurs comités directeurs pour justifier, non pas une fusion finalement inéluctable, mais une telle augmentation de cotisations? On peut encore ajouter, de façon sous-cutanée, pour quelles prestations? Et ce n'est pas la prestation, au demeurant excellente, de la fanfare de la PCi soleuroise qui changera les questions de fond que tout un chacun se posera, et se pose encore aujourd'hui.

A nos yeux, ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que cette «victoire» (un peu à la Pyrrhus) se transforme en un mariage entre la carpe et le lapin.

D'ailleurs, les mêmes interrogations se posent pour les membres de l'ex-USPC, à des niveaux et pour des raisons différentes bien sûr.

Ces deux derniers jours, le soussigné a eu le privilège d'assister, au meeting de Bex, au vol harmonieux entre des oies et des grues cendrées, derrière un ULM. Cette comparaison en forme de métaphore n'est pas aussi anodine qu'elle en a l'air, parce que ce qui rassemble «l'inassembleable», c'est tout simplement l'homme. Et c'est bien cette force et ce rassemblement qu'il faut non seulement mettre en place, mais que le résultat soit effectivement du «gagnant-gagnant» pour la sécurité des habitants de notre pays.

René Mathey

ASSEMBLÉE DE L'UGPS À LA CASERNE DES VERNETS

Du doute dans l'air...

Cette 53^e assemblée s'est tenue dans le cadre, un peu austère, de la Caserne des Vernets, grâce à l'amabilité du col Markus Feldmann, cdt de l'IFO sauv 76. Quelque 25 personnes, représentant les différentes associations membres de l'UGPS, étaient présentes. On remarquait également la présence de Guy Progin, directeur adjoint de la sécurité civile, Jean-Charles Dédo, vice-président de l'USPC ainsi que de Dominique Gaillard, président de la section valaisanne de l'USPC. Le conférencier du jour, Rémy Friedmann, représentant du DFAE, division politique IV, Section politique de paix, a évoqué «L'engagement de la Suisse en faveur de la lutte contre les mines antipersonnel».

RENÉ MATHEY

Il n'est pas inutile de rappeler que l'Union genevoise de partenaires de la sécurité est l'unique association en Suisse ayant tenté de regrouper tous les partenaires de la sécurité du canton, sous la bannière de l'USPC, dans le but d'être le plus proche possible du concept de Protection de la population. Chaque association gardant par ailleurs son identité propre.

C'est ainsi que Pascal Gondrand, président de l'UGPS et les membres de son comité ont participé à bon nombre d'assemblées des membres. Au-delà de la parution de quatre numéros de son bulletin (très apprécié par les membres), l'UGPS a encore organisé sa désormais traditionnelle conférence d'automne sur le thème: «Interventions des secours lors de violences urbaines». Plus d'une quarantaine de membres ont fait le déplacement pour écouter l'orateur invité, à savoir le lieutenant-colonel Francis Lassiette, chef du Groupement territorial Sud du Service d'incendie et de secours (SDIS) du département des Yvelines, France.

Relations avec l'USPC

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'USPC qui a eu lieu à Balzers, Liechtenstein, le 13 mai 2006, l'UGPS, en sa qualité de section cantonale, a demandé que l'USPC adapte ses statuts en fonction du concept de protection de la population adopté au niveau fédéral en 2004 et qu'elle change sa raison sociale en Union suisse pour la protection de la population. Pour des raisons de santé, le soussigné n'a pu assister à cette session et défendre la proposition de l'UGPS dans cette enceinte. L'Assemblée générale n'est donc pas entrée en matière sur cette demande. Une Assemblée générale extraordinaire de l'USPC a, par ailleurs, été convoquée à Olten, le 18 novembre 2006. C'est au cours de cette session que les comptes de l'USPC ont été approuvés.

Enfin, le président Gondrand et son comité estiment que l'UGPS devrait s'engager chaque année en faveur d'une «grande cause» soit en matière de sécurité, soit en matière sociale et humanitaire, si possible au profit d'un de ses partenaires. C'est ainsi que plu-

sieurs thèmes ont été évoqués, au nombre desquels l'engagement en faveur du don du sang.

Le Comité entend ainsi développer une action de plaidoyer et de soutien en faveur de



Rémy Friedmann, représentant du DFAE.



Pascal Gondrand, président de l'UGPS.



Une assemblée attentive, mais un peu perplexe.

ce thème au travers de ses actions de communication, à savoir principalement la publication du Bulletin et sa conférence d'automne lors du prochain exercice.

Pour conclure son rapport, Pascal Gondrand a souligné les points forts du programme d'activité pour l'année à venir: tout d'abord, la vocation de l'UGPS est d'être un lien entre les citoyens, la société civile ainsi que l'Etat et ses intervenants en matière de sécurité et de protection de la population. Le bulletin sera maintenu. L'UGPS entend organiser en faveur de ses membres une ou plusieurs visites d'entités concernées par la protection de la population, en Suisse ou à l'étranger. Cette ou ces visites seront subventionnées par l'UGPS en

fonction de ses disponibilités financières. Pour terminer, l'UGPS poursuivra son approche de partenaires potentiels et explorera les possibilités de les faire participer à ses préoccupations et à ses travaux.

Les finances de l'Union sont saines. Pour preuve, Charly Besson, trésorier en charge, expose que la situation au 31 décembre 2006 était de CHF 22 395.50 et présente un bénéfice de CHF 156.70.

Lutte contre les mines

Les participants ont ensuite écouté avec attention l'exposé de Rémy Friedmann consacré à «l'engagement de la Suisse en faveur de la lutte contre les mines antipersonnel».

Sujet éminemment complexe et compliqué et qui cause, chaque année, des milliers de morts et de mutilés. Avec beaucoup de tact, Rémy Friedmann a exposé la situation actuelle, en avouant (presque) que la coopération internationale est indispensable et que celle-ci ne se déploie pas toujours dans de bonnes conditions.

Les principales causes étant bien entendu les volontés politiques d'un certain nombre de pays dont la souveraineté doit, malgré tout, être respectée. Fait réjouissant tout de même: la Suisse, malgré la faiblesse de ses moyens, s'engage beaucoup dans le terrain en collaboration étroite avec le Centre international de déminage, dont le siège est à Genève. □

ASSEMBLÉE DE L'UNION NEUCHÂTELOISE POUR LA PROTECTION CIVILE (UNPC)

L'UNPC craint pour son avenir!

Les quelque trente participants pour cette assemblée générale ont siégé dans les locaux mis à disposition par le SIS, au-dessus d'une caserne toute neuve. Une visite guidée par Frédéric Mülheim, cdt du SIS et de la Pci de la ville. Cette assemblée comptait quelques invités dont Patrick Erard, nouveau président du Grand Conseil, Antoine Grandchamp, conseiller communal, Jean-Charles Dédo, vice-président de l'USPC et Dominique Gaillard, président de la section valaisanne.

RENÉ MATHEY

Lors de son rapport, Robert Goffinet, président de l'UNPC, s'est préoccupé de l'avenir de l'association, pour ne pas dire plus. Il faut dire qu'à l'heure actuelle, la section neuchâtelaise est en réel danger. Non seulement pour des raisons financières, mais aussi par manque de dialogue avec le Canton. Il n'est pas rare d'entendre parler dans les couloirs de «démantèlement», mais ce ne sont,

bien entendu, que des discussions de Café du Commerce ...

«Financièrement donc, souligne Robert Goffinet, l'avenir est plus que compromis. En effet, nos rentrées financières sont représentées par les cotisations des communes et les abonnements. Or en 1999 nous avions 315 abonnements, actuellement seulement 70, dont 22 communes sur 62. Vu la nouvelle loi de la protection civile, il est normal que les

communes faisant partie des 6 OPC ne paient plus leur cotisation et la plus grande partie ont résilié leur abonnement également. Donc nous passons de Fr. 9450.- en 1999 à Fr. 2450.- en 2007!

Lors de la 53^e Assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) du 5 mai 2007 à Berne, à laquelle la plus grande partie du comité a d'ailleurs assisté, le président central Walter Donzé nous a parlé de la réorganisation qu'il présentera à Olten, le 25 août, lors d'une assemblée extraordinaire. Pratiquement, il sera proposé un regroupement de l'USPC et de l'ASOPC en une Fédération suisse de la protection civile (FSPC) qui comprendra quatre régions, Nord, Est, Central et Suisse latine. Une cotisation de